CAP Esthétique – Cosmétique – Parfumerie

Code RNCP : 39030- CAP Esthétique – Cosmétique – Parfumerie ; Certificateur : Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse
Date de publication de la fiche : 23-05-2024 https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39030/

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le CAP esthétique, diplôme d'Etat de niveau 3, est le diplôme minimum requis pour exercer le métier d'esthéticien(ne)/conseiller(e) beauté.

Il a pour objectif de former des professionnel(le)s qualifié(e)s, aux soins esthétiques et aux techniques esthétiques liées aux phanères.

Le titulaire de ce diplôme sera capable de pratiquer les techniques d'épilations, de soins du visage, de maquillage du visage et des ongles, de beauté des mains et des pieds.

Il sera en mesure de conseiller et de vendre des produits cosmétiques, des produits de parfumerie ou prestations de services esthétiques.

RYTHME ET PREREQUIS :

	Rythme	Prérequis
CAP 1 an Reconversion professionnelle	▪ **Initial** (début formation mi-septembre) (2 jours de cours par semaine selon profil + 12 semaines de stage).	▪ Avoir 17 ans ou plus, l'année de la formation ▪ Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou plus, avec validation d'une LV1.
	▪ **Alternance en contrat d'apprentissage** 400 heures de formation au CFA (début formation fin août) (1 jour de cours par semaine + semaines complètes selon planning annuel)	▪ Avoir 17 ans ou plus, l'année de la formation ▪ Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou plus, avec validation d'une LV1.
CAP 2 ans	▪ **Initial** (début septembre) (5 jours de cours par semaine + 12 semaines de stage)	▪ Accessible dès la sortie de 3ème
	▪ **Alternance en contrat d'apprentissage** 800 heures de formation au CFA (début septembre) (1 jour de cours par semaine + semaines complètes selon planning annuel)	▪ Accessible dès la sortie de 3ème

MODALITES D'INSCRIPTION ET DELAI D'ACCES :

Admission sur entretien individuel avec un membre de la Direction, suivi d'un dossier de candidature qui sera évalué en Commission de validation.
Délai d'une semaine à quelques mois (pour les recherches employeurs et signatures contrats des apprenti(e)s).

ACCESSIBILITE :

L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap. Les conditions d'accueil seront évaluées après entretien individuel avec le référent handicap pour l'analyse des besoins.

TARIFS :

CAP 1 an Reconversion professionnelle	▪ **Alternance en contrat d'apprentissage**	▪ Frais pris en charge par les Opérateurs de Compétences des entreprises d'accueil (OPCO)
CAP 2 ans	▪ **Initial**	▪ 1ère année → 3 000 € ▪ 2ème année → 3 000 € Sac de fournitures professionnelles → 500 €
	▪ **Alternance en contrat d'apprentissage**	▪ Frais pris en charge par les Opérateurs de Compétences des entreprises d'accueil (OPCO)

ⓘ **Pour la formation en initial, facilité de règlement des frais de scolarité.**

APTITUDES ET COMPETENCES :

- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles
- Accueillir et prendre en charge la clientèle
- Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques
- Organiser un planning de rendez-vous
- Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être

QUALITES REQUISES :

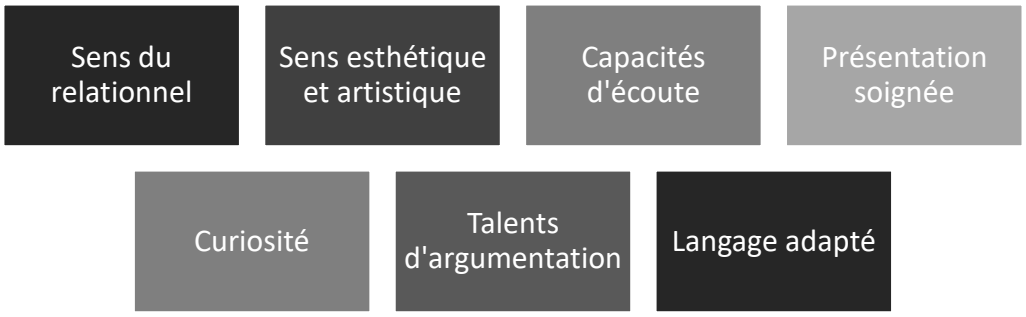

CONTENU DE LA FORMATION :

Le CAP esthétique – Cosmétique – Parfumerie s'articule autour de 3 Pôles d'enseignement professionnel, parmi lesquels vous trouverez les matières suivantes :

- Biologie générale
- Biologie appliquée
- Cosmétologie
- Technologie, appareils
- Pratique
- Vente
- Environnement professionnel
- Prévention, santé, environnement

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	
Pôle 1 : Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	▪ Réalisation de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds ▪ Réalisation de maquillage du visage ▪ Information, conseil et conduite d'une prestation UV
Pôle 2 : Techniques esthétiques liées aux phanères	▪ Réalisation d'épilations (jambes, aisselles, maillot, visage et bras) ▪ Réalisation de coloration de cils et sourcils ▪ Réalisation de soins des ongles ▪ Réalisation de maquillage des ongles (traditionnel et semi-permanent)
Pôle 3 : Conduite d'un institut de beauté et de bien-être, relation avec la clientèle et vie de l'institut	▪ Accueil et identification des attentes, des motivations et des besoins de la clientèle ▪ Conseil et vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques ▪ Suivi et fidélisation de la clientèle ▪ Mise en valeur et promotion de produits et prestations ▪ Participation à la vie d'un institut de beauté et de bien-être

ENSEIGNEMENT GENERAL (uniquement pour le CAP 2 ans et le CAP 1an en 4 jours par semaine)

- Français
- Histoire – Géographie – Enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Sciences (physique et chimie)
- Education physique et sportive
- Langue vivante étrangère
- Arts appliqués (optionnel)

METHODES MOBILISEES :

- Appareils esthétiques innovants
- Techniques de communication modernes : vidéo
- Tableaux numériques
- Mise à disposition de matériel informatique
- Conférences et formations des marques partenaires
- Utilisation d'appareils en cours de théorie afin de rendre le cours plus ludique
- Supports de cours numériques ou polycopiés
- Pratique en entreprise
- Salles de maquillage et de pratique spécifiques
- Mise en œuvre des techniques sur une clientèle extérieure (ateliers, groupe...)

MODALITES D'EVALUATION ET REGLEMENT D'EXAMEN :

- Contrôle en cours d'année
- Examens blancs
- Travaux pratiques et études de cas
- Examen final
- Rencontre avec le maître d'apprentissage/stage
- Evaluation des compétences en entreprise par le biais du Livret ou des PFMP

Epreuves		Mode	Coefficient	Durée
EP-1	Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	Ponctuel pratique et écrit	6[1]	3H45[2]
EP-2	Techniques esthétiques liées aux phanères	Ponctuel pratique et écrit	4	2H30
EP-3	Conduite d'un institut de beauté et de bien-être, relation avec la clientèle et vie de l'institut	Ponctuel oral	4	40 minutes
EG-1	Français Histoire- Géographie – Enseignement moral et civique	Ponctuel écrit Ponctuel orale	3	2H00 15 minutes
EG-2	Mathématiques Sciences (physique – chimie)	Ponctuel écrit Ponctuel écrit	2	1H00 1H00
EG-3	Education physique et sportive	-	1	-
EG-4	Langue vivante étrangère	Ponctuel oral	1	20 minutes
Epreuve facultative[3]	Arts appliqués et culture artistique	Ponctuel écrit et pratique	1	1H30

(1)– Dont coefficient 1 pour la PSE (2) Dont 1 heure pour la PSE (3)– Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme

Chaque unité constitutive du diplôme équivaut à un bloc de compétences (cf. 1° du II de l'article L. 6323-6 du code du travail).Les candidats ajournés peuvent, sur demande, conserver et reporter sur chacune des sessions ultérieures, sur une durée de 5 ans à compter de leur date d'obtention, les notes obtenues s'ils se présentent de nouveau à la même spécialité. Pas de passerelle possible. Nous ne proposons pas la validation des blocs de façon de séparée.

ET APRES LE CAP ?

- Possibilité de poursuite d'études en BAC professionnel, en BP
- Possibilité d'intégrer le marché du travail (institut, parfumerie, parapharmacie, centre de thalassothérapie, onglerie, magasin spécialisé…)

TAUX DE REUSSITE EXAMEN

Session 2024 94%
(Taux de réussite des candidats présentés au Cap)